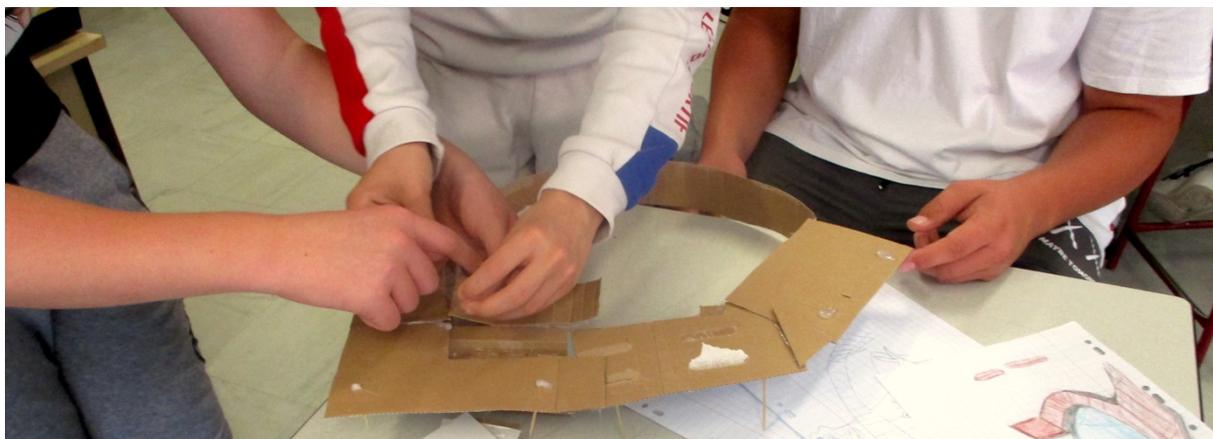


## **LEVEZ LES YEUX ! Une journée nationale de l'architecture dans les classes** Départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche



Dans le cadre des Journées nationales de l'architecture en octobre 2024, Territoires Pionniers, Maison de l'architecture à Caen, organise des rencontres entre des architectes et des classes, en partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Normandie, la DRAC Normandie et le rectorat de l'Académie de Normandie. La nouvelle édition de cette journée aura lieu le **vendredi 18 octobre 2024**.

Les Journées nationales de l'architecture ont vocation à fédérer les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers auprès de tous les publics. Elles visent à révéler la présence de l'architecture dans tous les territoires, qu'il s'agisse de grands projets ou de constructions du quotidien.

### **Les objectifs pédagogiques**

- Sensibiliser les élèves à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, les familiariser avec leur espace de proximité, leur territoire,
- Apprendre à regarder, à lire des éléments de l'architecture, de l'espace urbain et du paysage,
- Préparer de futurs citoyens à la gestion responsable de leur cadre de vie.

*Levez les yeux ! Une journée nationale de l'architecture dans les classes* s'inscrit naturellement dans le volet culturel du projet d'établissement et contribue à nourrir les trois parcours de l'élève : le *Parcours citoyen* (notamment en lien avec l'éducation au développement durable), le *Parcours avenir* (cursus et métiers en lien avec l'architecture) et le PEAC, *Parcours d'éducation artistique et culturel* (patrimoine, architecture, urbanisme, paysage).

La thématique retenue en 2024 est *Nouvelles vies des bâtiments et nouvelles pratiques de l'architecture*.

## MODALITES DE L'ACTION

### Public concerné

Tous les collèges et lycées du **Calvados, de l'Orne et de la Manche**, tous les niveaux de classes sont concernés.

Les enseignants qui mettent en œuvre le dispositif peuvent exercer dans des disciplines diverses ; il est souhaitable de constituer un binôme.

### Constitution des binômes architecte/enseignant

Territoires pionniers lance un appel à candidature vers les architectes en même temps que la DAAC lance un appel à candidature vers les établissements. **En fonction des réponses des architectes et de leur localisation sur le territoire, des binômes architecte/enseignant (ou équipe enseignante) pourront être établis.** Les candidatures des établissements retenus seront signalées dans Adage au plus tard à la rentrée de septembre 2024.

### L'intervention en établissement

Elle aura lieu le vendredi 18 octobre 2024. Elle doit durer un minimum d'1h30, et peut durer jusqu'à une demi-journée, en fonction des souhaits et disponibilités de chaque binôme. Tous les niveaux du 2nd degré peuvent participer. La rencontre peut avoir lieu en classe et/ou en extérieur, afin de s'appuyer sur l'observation des bâtiments de l'école ou de son environnement. Chaque binôme enseignant/architecte est libre d'adapter le déroulé de la rencontre pour déterminer le temps consacré aux différentes séquences possibles : présentation du métier d'architecte (sa formation, son quotidien), présentation/discussion autour du thème de cette édition en écho avec les réalisations ou références de l'architecte participant déambulation/visite en extérieur, ou un atelier de pratique en classe.

### La préparation précédant l'intervention

Une réunion en visioconférence aura lieu mi-septembre pour présenter le dispositif à l'ensemble des participants (architectes et enseignants), introduire le thème de cette édition à l'aide d'un diaporama, et répondre aux questions. La participation à cette réunion est impérative et les enseignants tout comme les architectes devront s'inscrire sur l'un des deux créneaux suivants : le mardi 24 septembre de 18h à 19h, ou le mercredi 25 septembre de 14h à 15h. Architectes et enseignants seront ensuite invités à poursuivre les échanges directement pour affiner le contenu de la séance.

### Frais

Les architectes participants sont rémunérés par Territoires pionniers. Aucun frais n'est à la charge de l'établissement. L'enseignant devra simplement veiller, en discussion avec l'architecte, à fournir le matériel nécessaire dans le cas d'un atelier de pratique.

### Valorisation et bilan de l'action

Afin de documenter et de valoriser cette rencontre, d'en mesurer l'intérêt dans les apprentissages des élèves, les témoignages des acteurs de cette journée, sous la forme de textes, dessins, photographies ou vidéos seront recueillis et transmis à :

[contact@territoirespionniers.fr](mailto:contact@territoirespionniers.fr) et à [sylvie-thu.cao-van@ac-normandie.fr](mailto:sylvie-thu.cao-van@ac-normandie.fr)

Les enseignants coordonnateurs s'assureront qu'une autorisation a bien été demandée aux familles concernant le droit à l'image (diffusion sur internet).

Le bilan de l'action sera complété dans Adage.

Contact DAAC : Sylvie Cao-Van, responsable du domaine arts visuels – architecture  
[Sylvie-thu.cao-van@ac-normandie.fr](mailto:Sylvie-thu.cao-van@ac-normandie.fr)